



FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR  
LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

# LA FILIÈRE ANACARDE



[www.firca.ci](http://www.firca.ci)

## LE FIRCA ET LA FILIERE ANACARDE

P3

Historique de l'anacarde en Côte d'Ivoire

P3

Impact des actions menées par le FIRCA et zones d'intervention désagrégées par Genre

P4

Difficultés

P6

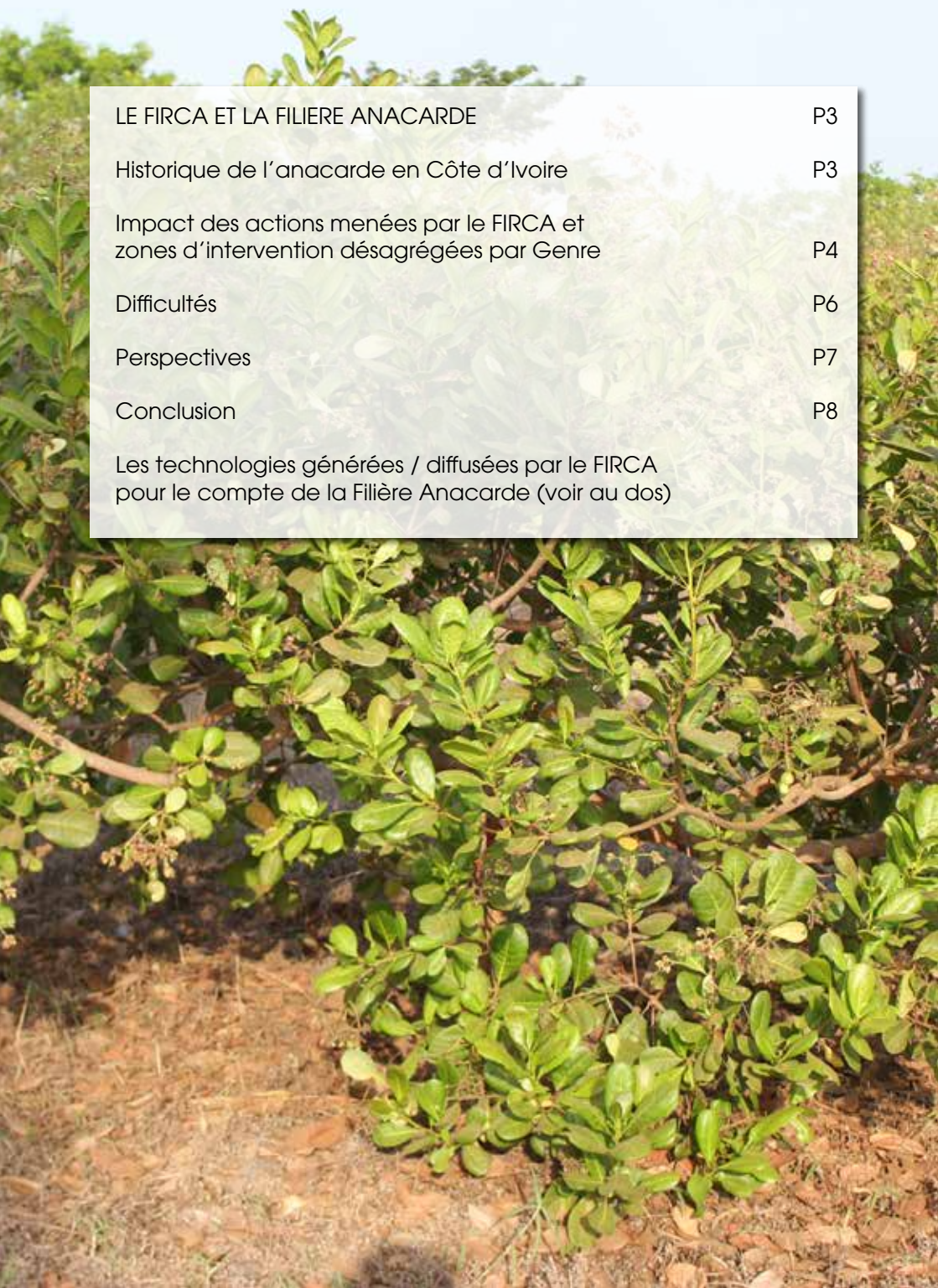
Perspectives

P7

Conclusion

P8

Les technologies générées / diffusées par le FIRCA pour le compte de la Filière Anacarde (voir au dos)



## LE FIRCA ET LA FILIÈRE ANACARDE

### Historique de l'anacarde en Côte d'Ivoire

La production ivoirienne de noix de cajou a connu une évolution remarquable ces dernières années. Elle est passée de 235 000 tonnes en 2006 à plus de 761 000 tonnes de noix brutes de cajou (NBC) en 2018. La production nationale a plus que doublé en une décennie.

Les superficies totales plantées en anacardiers estimées à 500 000 ha en 2006 se situent à environ 1 350 000 ha en 2018.

Malgré l'engouement suscité par cette culture et son poids de plus en plus important dans l'économie nationale et surtout dans les zones de production, de nombreuses contraintes existent :

- les exploitations sont de petites tailles (1 à 3 hectares) et les rendements sont faibles (moins de 600 kg/ha) pendant qu'en Inde, une dizaine de variétés mises au point par différents instituts de recherche de ce pays permettent d'atteindre des rendements de 2 à 6 tonnes à l'hectare

- la grande partie des vergers d'anacardiers est constituée de matériel végétal « tout venant»
- la non-maitrise de certaines pathologies et ravageurs de l'anacardier par les producteurs
- l'absence d'engrais et de produits phytosanitaires spécifiques à l'anacardier avec l'observation de plus en plus fréquente de pathologies dans les vergers
- l'absence de statistiques sur le verger, la production, la typologie des exploitations et les producteurs.

En vue d'améliorer les rendements, de réduire la pression foncière et de maîtriser l'environnement de la filière par la disponibilité de statistiques fiables sur la production, le Gouvernement a adopté un document de stratégie relatif à la réforme de la Filière Anacarde, le 22 mars 2013.



Cette réforme s'articule autour de trois axes :

- la production
- la commercialisation
- la transformation.

L'axe production comprend les domaines de la Recherche Agronomique et de l'encadrement des producteurs.

Quant à la commercialisation, elle porte sur la sacherie, la fixation et l'application du prix bord champ, la commercialisation intérieure et la commercialisation extérieure.

La stratégie de la transformation est axée sur le développement de la transformation locale des noix brutes de cajou (NBC).

## Impact des actions menées par le FIRCA et zones d'intervention désagrégées par Genre

### Formation

De 2015 à 2018, 370 dirigeants de 192 coopératives de producteurs d'anacarde ont été formés à l'utilisation du manuel de procédures comptables et de gestion à l'usage des coopératives.

### Recherche appliquée

Dans le cadre du Projet d'Amélioration Variétale de l'Anacardier (PAVA 1 et 2), de 2009 à 2017, les principaux résultats obtenus sont les suivants :

- ▶ 8 parcs à bois créés à Tanda, Madinani, Lataha, Bouna (Commune), Béoumi (Mangrè-Dan), Tafiré (Badikaha), Toumodi (LOMO-Nord) et Séguéla (Commune), avec plus de 204 génotypes sécurisés en station.
- ▶ 3 génotypes en diffusion en milieu paysan.
- ▶ 2 625 ha de plantations nouvellement créées avec les 3 Arbres Hauts Producteurs (AHP) en diffusion : 46 ha (2014), 273 ha (2015), 353 ha (2016), 390 ha (2017) et 1 563 ha (2018).
- ▶ 1 collection de 42 « TOP » des AHP créée à Lataha et Tanda par le CNRA.
- ▶ 1 GERMOPLASME (une banque de gènes) de 35 ha créée à la station CNRA de Ferké.
- ▶ 6 parcelles de tests multilocaux Génotype x Environnement mises en place à Bouna (Commune), Béoumi (Mangrè-Dan), Katiola (Niédiékaha), Ferké (Poulo), Tengréla (Maniasso) et Séguéla (Commune) avec 92 AHP.

- ▶ 58 arbres hauts producteurs sur 130 caractérisés ont des rendements supérieurs ou égaux à vingt (20) kg de noix par arbre et par an.
- ▶ Une carte sanitaire et un catalogue des ravageurs et maladies élaborés et des stratégies de lutte proposées.

### Conseil agricole

Dans le cadre du projet de Conseil agricole dédié aux producteurs d'anacarde exécuté par l'ANADER de 2014 à 2018, les résultats obtenus sont les suivants :

- ▶ Diagnostic de 4 350 exploitations réalisé en 2014/2015 pour une superficie de 7 230 ha.
- ▶ 274 CAA et 35 TSA en place pour le Conseil agricole dédié, dans 34 zones réparties dans 5 Directions Régionales (Nord, Centre, Centre-Est, Centre-Ouest et Ouest) ANADER.
- ▶ 339 212 producteurs, dont 16,5% de femmes formés aux Bonne Pratiques Agricoles (BPA) à travers les outils de vulgarisation.
- ▶ 132 931 producteurs visités dans le cadre du suivi des formations.
- ▶ Vulgarisation de masse à travers 44 radios en 18 langues locales.



*Séchage des noix sur claie au champ*

### **Appui à la commercialisation primaire :**

- ▶ 1 950 Ventes Groupées réalisées pour une quantité totale de 20 450 tonnes de NBC vendues.
- ▶ 361 Marchés de cajou créés pour une quantité totale de 7 824 tonnes de NBC vendues.
- ▶ 454 OPA identifiées, dont 159 suivies et 1 008 dirigeants formés.

### **Difficultés**

Depuis le début de la mise en œuvre de la réforme, l'on constate un réel dynamisme dans la Filière Anacarde.

Cependant, pour que cet essor du développement soit durable, il faut lever les contraintes identifiées.

#### **Au niveau de la production agricole**

- ▶ Difficultés d'accès de tous les producteurs au matériel végétal amélioré
- ▶ Faible productivité des vergers actuels, créés avec du matériel végétal tout-venant
- ▶ Très forte densité des plantations d'anacardiens
- ▶ Très faible taux d'application et d'adoption des technologies de réhabilitation (éclaircie et élagage) des vergers par les producteurs, à cause de la pénibilité des travaux à réaliser
- ▶ Rareté de la main-d'œuvre pour la réalisation des opérations agricoles (nettoyage, ramassage de la récolte...)
- ▶ Faiblesse du mouvement coopératif des producteurs
- ▶ Absence de statistiques fiables (nombre de producteurs, superficies exploitées, productions commercialisées...)
- ▶ Baisse de la qualité de la production
- ▶ Non-exploitation de la pomme de cajou
- ▶ Difficultés d'accès au financement.

#### **Au niveau de la commercialisation**

- ▶ Absence de normes de qualité à l'achat des NBC bord champ
- ▶ Non-respect des dispositions réglementaires en vigueur par certains opérateurs (achat de noix fraîches, utilisation de sacs en polystyrène, etc.)
- ▶ Difficultés d'accès au financement pour les organisations des producteurs
- ▶ Difficultés d'accès à certaines localités (mauvais état des routes rurales).

## Au niveau de la transformation industrielle locale

- Faiblesse de la capacité nationale actuelle
- Absence de valorisation de tous les produits et produits dérivés de l'anacarde
- Difficultés d'accès au financement (faible implication des banques locales)
- Coût élevé des NBC pour les unités locales, dû à la concurrence des opérateurs extérieurs.

## Perspectives

La Filière Anacarde, en raison de la jeunesse du verger et des grandes possibilités agronomiques de l'anacardier qui occupe plus de 30% du territoire national, possède de réels atouts.

Pour accroître la transformation en vue d'avoir une valeur ajoutée, le Gouvernement a entrepris des actions d'amélioration de la performance et de la compétitivité de toute la chaîne de valeur de l'anacarde. Pour atteindre cet objectif, des priorités ont été établies et des fonds ont été mobilisés pour accroître le rendement des vergers qui demeure faible, renforcer les institutions du secteur, moderniser la commercialisation, préparer et adapter les industries de transformation et leur environnement aux exigences du marché international.

Cet objectif du Gouvernement est en phase avec le Domaine d'action 1 du

Cadre de Partenariat Financier (CPF) Banque Mondiale – Côte d'Ivoire (« Accélérer une croissance durable induite par le secteur privé en Côte d'Ivoire ») et son objectif stratégique 1 (Améliorer la productivité dans les chaînes de valeur de l'agriculture et de l'agro-industrie) en vue d'assurer une croissance partagée et de réduire la pauvreté.

C'est ainsi que le Gouvernement de Côte d'Ivoire et le Groupe de la Banque Mondiale ont convenu de soutenir la Filière Anacarde, à travers un prêt accordé au Conseil du Coton et de l'Anacarde (CCA) pour la mise en œuvre du **Projet de Promotion de la Compétitivité de la chaîne de valeur de l'Anacarde (PPCA)**. Ce projet, d'un montant de **107 milliards de Francs CFA** a une durée de 5 ans et sa coordination est assurée par le CCA.

## Conclusion

Les financements obtenus de la Filière Anacarde sur la période 2004-2018 ont permis de (I) mettre en œuvre les deux phases du PAVA, (II) élaborer la carte sanitaire et le catalogue sur les ravageurs et maladies de l'anacardier, (III) mettre en œuvre le Conseil Agricole dédié sur toute la zone de production de l'anacarde, (IV) apporter un appui au CCA dans la mise en place de l'Interprofession, et (V) renforcer les capacités des OPA.

Les projets en cours ou à venir devraient répondre aux attentes de professionnalisation des producteurs et de développement de la Filière Anacarde.

A cet effet, le financement des activités par le **Projet de Promotion de la Compétitivité de la chaîne de valeur de l'Anacarde (PPCA)** permettra d'accroître la productivité des exploitations, d'améliorer la qualité des produits, d'accroître les revenus des producteurs et d'assurer une compétitivité de la chaîne de valeur de l'anacarde.









FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR  
LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

**TECHNOLOGIES GÉNÉRÉES / DIFFUSÉES**



## PRESENTATION DES TECHNOLOGIES DIFFUSEES PAR LE FIRCA

Identification de la technologie	Création de la parcelle	Entretien de la plantation
Itinéraire technique généré et diffusé	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Choix du matériel végétal</li> <li>➤ Choix du terrain</li> <li>➤ Préparation du terrain</li> <li>➤ Piquetage</li> <li>➤ Trouaison</li> <li>➤ Rebouchage</li> <li>➤ Planting ou semis direct</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nettoyage de la parcelle</li> <li>➤ Création et entretien de la bande pare feu</li> <li>➤ Eclaircie</li> <li>➤ Elagage</li> <li>➤ Regarnissage</li> <li>➤ Taille de formation</li> <li>➤ Fertilisation</li> <li>➤ Culture intercalaire</li> <li>➤ Connaissance et lutte contre les nuisibles</li> </ul>
Impact sur l'amélioration des performances des acteurs de la filière	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Garantir la production</li> <li>➤ Diversification des sources de revenu du producteur à travers les cultures intercalaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Assurer la production</li> <li>➤ Augmentation de la production</li> </ul>
Impact sur le producteur (revenu, niveau de vie...)	Garantir le revenu	Amélioration du revenu
Impact sur le développement durable	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Lutte contre la pauvreté</li> <li>➤ Limitation de l'exode rural</li> <li>➤ Préservation de l'environnement</li> <li>➤ Auto promotion</li> <li>➤ Création d'un corps de métier / Opérateur Professionnel du Cajou (OPCA)</li> </ul>	

Récolte et post-récolte	Gestion de la qualité	Réhabilitation du verger d'anacardiens
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Ramassage</li> <li>➤ Séparation de la noix de la pomme à l'aide d'une ficelle</li> <li>➤ Séchage sur claie</li> <li>➤ Conditionnement</li> <li>➤ Stockage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Connaissance des différents niveaux de mesure de la qualité</li> <li>➤ Critère de qualité des noix brutes</li> <li>➤ Maîtrise des étapes de détermination du taux d'humidité, du grainage, taux de défauts et du KOR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Identification et marquage des arbres malades ou non productifs</li> <li>➤ Abattage des arbres</li> <li>➤ Découpage des troncs et des branches des arbres abattus</li> <li>➤ Ecorçage des souches des arbres abattus</li> <li>➤ Taille des arbres restants</li> <li>➤ Fertilisation des arbres taillés avec les produits homologués</li> <li>➤ Réalisation des traitements phytosanitaires des arbres taillés et des souches écorcées avec les produits (insecticides et fongicides) homologués</li> <li>➤ Surgreffage des arbres restant non productifs, 2 à 3 années après l'opération de réduction de la densité de plantation</li> </ul>
Amélioration de la qualité de la production	Valorisation de la production	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Augmentation de la production</li> <li>➤ Diversification des sources de revenu du producteur à travers les cultures intercalaires</li> </ul>
Accroissement du revenu	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Accroissement du revenu</li> <li>➤ Fidéliser ses relations avec les autres acteurs (Acheteurs, exportateurs, transformateurs...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Accroissement du revenu</li> <li>➤ Accès à des services spécialisés agricoles</li> </ul>



*Séparation de la noix de la pomme à l'aide d'une ficelle*



*Séchage de noix de cajou brutes sur claie*





FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR  
LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

Cocody II plateaux - 7ème tranche  
01 BP 3726 Abidjan 01  
Tél. : +225 22 52 81 85  
E-mail : [firca@firca.ci](mailto:firca@firca.ci)  
Site web : [www.firca.ci](http://www.firca.ci)

